



**Assignés à Résistance !**

CPPAP N° 1025 S 06643  
Directeur de la publication Fabrice LERESTIF  
Tél. : 02.99.65.36.50 - Fax : 09.57.34.75.43  
Courriel : ud.fo35@wanadoo.fr  
Site : www.udfo35.fr  
<https://www.facebook.com/udfo.illeetvilaine>  
Imprimerie Colibri-Rennes / Prix : 0,30 €

INTER-PRO 35  
Le Syndicalisme Indépendant  
35, rue d'Échange 35000 RENNES  
**N°227**  
Déposé le 24 juin 2021  
À distribuer avant le 26 juin 2021

PIC RENNES ARMORIQUE  
**P1**  
LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

**INTER  
PRO35**

**Le SYNDICALISME  
INDÉPENDANT**

**RÉSISTER  
REVENDIQUER  
RECONQUÉRIR**

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE

**JUIN 2021  
N°227**

**Au sommaire**



- **ÉDITORIAL (P1)**
- **HISTOIRE (P2)**
- **L'UD EN ACTION (P3)**
- **RÉSOLUTION CE (P4)**
- **À NOTER DANS VOTRE AGENDA (P5)**
- **EN DIRECT DES SYNDICATS (P6)**
- **EN DIRECT DE L'UD (P7)**
- **INFO, CALENDRIER DES STAGES, UL ET AFOC ET CLIN D'ŒIL DU PATOCHE (P8)**

**“ SAUVONS NOUS NOUS-MÊMES !**

Il ne manque pas « d'experts » en politique, en économie, en médecine... pour asséner leurs vérités, souvent démenties par les faits qui sont têtus :

Les inégalités explosent, les plans de licenciements se multiplient y compris dans les entreprises qui touchent des aides publiques massives, les fermetures de lits, de services voire d'hôpitaux continuent, les services publics sont affaiblis, les profits explosent mais les salaires sont à la « ramasse »...

Chaque heure, chaque jour des salariés du privé comme du public, des retraités, des privés d'emploi, des étudiants prennent des claques sociales de plus en plus violentes. C'est un terrain fertile à toutes les idées qui visent à opposer les travailleurs, au plus grand profit des puissants de ce monde.

Et Macron déclare qu'il « réformera », entendez par là détruira, « jusqu'au dernier quart d'heure ».

Les colères montent et les luttes aussi et c'est pour cette raison que le gouvernement aggrave les mesures liberticides et que dans les entreprises et administrations on s'attaque aux responsables syndicaux, comme c'est le cas pour notre camarade Luc Perrot de Pôle emploi Bretagne. On veut faire peur, on veut faire taire !

Nous ne nous tairons pas et nous allons opposer à tous ces « versaillais » indépendance, clarté, unité et combativité sur notre terrain, celui des revendications.

C'est ce que nous avons expliqué au Comité Confédéral National (réunion des UD et Fédérations) qui s'est réuni les 27 et 28 mai dernier. La feuille de route est nette et précise. Reste à la traduire par la construction du rapport de force interprofessionnel tant il est vrai qu'aucun secteur ne s'en sortira tout seul.

Comme il est dit dans « l'Internationale », « *Producteurs, sauvons nous nous même* ». Prenons collectivement en main notre avenir. C'est tout le sens de la mobilisation unitaire et interprofessionnelle du 22 juin.

**"VIVE LA SOCIALE, VIVE LA PENSÉE LIBRE !  
VIVE LA CGT FORCE-OUVRIÈRE !"**

Rennes, le 21 juin 2021  
Secrétaire Général  
Fabrice LERESTIF

**LA CITATION DU MOIS**

**"Par l'union,  
vous vaincrez. Étouffez  
toutes les haines,  
éloignez tous les res-  
sentiments, soyez unis,  
vous serez invincibles."**

Victor HUGO  
Discours prononcé  
Gare du Nord,  
le 5 septembre 1870.



# Les étrangers de la commune de Paris

**Des révolutionnaires du monde entier vont rejoindre la Commune. Ils la serviront politiquement, administrativement, mais surtout sur les barricades. Beaucoup y laisseront leur vie.**

## Histoire

Le plus connu des étrangers dans la Commune est Guiseppe Garibaldi (1807-1882). Pourtant, il n'y a pas participé. Il combat aux côtés des républicains brésiliens, puis avec les Uruguayens contre les Argentins. Ayant besoin d'habiller sa petite légion italienne, il trouve les chemises des ouvriers des abattoirs de Montevideo : les fameuses chemises rouges. Puis il devient le fer de lance du Risorgimento participant aux guerres de l'unification italienne (1848, 1860, 1866). Durant la guerre franco-prussienne, il se met au service de Gambetta. Mais ce dernier se méfie du vieux lion révolutionnaire. Il lui confie l'armée des Vosges en octobre-novembre 1870. En janvier 1871, Garibaldi reprend Dijon aux Prussiens, puis rentre en Italie le 13 mars. Le 24, la Commune naissante lui offre le commandement de la Garde Nationale. Mais il refuse, arguant qu'il faut un commandement français. Mais surtout, ses vieilles blessures de guerre le font souffrir.

La majorité des volontaires étrangers, brigades internationales avant l'heure, sont Italiens, Belges et Polonais. Mais il y a aussi des Espagnols, des républicains irlandais, des Hongrois, des Luxembourgeois, des Grecs et même quelques Arabes, Américains et Uruguayens.

En l'absence de documents précis, on ne connaît pas les nationalités de tous ces combattants étrangers. Mais nous savons qu'il y eut 1 725 étrangers arrêtés par les Versaillais, dont 737 Belges et 500 Polonais. Durant la semaine sanglante, le seul fait d'avoir un nom à consonance étrangère suffisait pour être collé contre le mur. Le Figaro appelle alors à l'extermination de "tous les Polonais interlopes, tous les Valaques de fantaisie" !

La solidarité révolutionnaire internationale

Lucien Combatz, peu connu, est pourtant l'archétype du combattant internationaliste. Né en 1835 en Savoie, donc citoyen piémontais, il fait partie des Chemises rouges dans la guerre du Tyrol contre les Autrichiens début 1866. À la fin de cette année, il débarque avec le corps garibaldien à Héraklion pour aider les insurgés crétois contre les Ottomans. Deux ans plus tard, il se bat avec les révolutionnaires aragonais. Il arrive en France au début de la guerre franco-prussienne. Il rejoint naturellement la Commune et en tant qu'officier des transmissions, il est nommé directeur des télégraphes de la Commune.

Quant aux volontaires polonais, on dit d'eux qu'ils furent les meilleurs généraux de la Commune. Jaroslaw Dombrowski (1836-1871) et Walery Wroblewski (1836-1908) ont participé tous deux à l'insurrection polonaise de 1863 contre les empires russe et Austro-hongrois. Le premier s'exile en Allemagne puis en France où il rejoint l'AIT\*. Il est à Lyon au début de la guerre franco-prussienne, puis rejoint la Commune en mars où il dirige la 12<sup>e</sup> légion, avant d'être nommé Commandant en chef de la place de Paris.

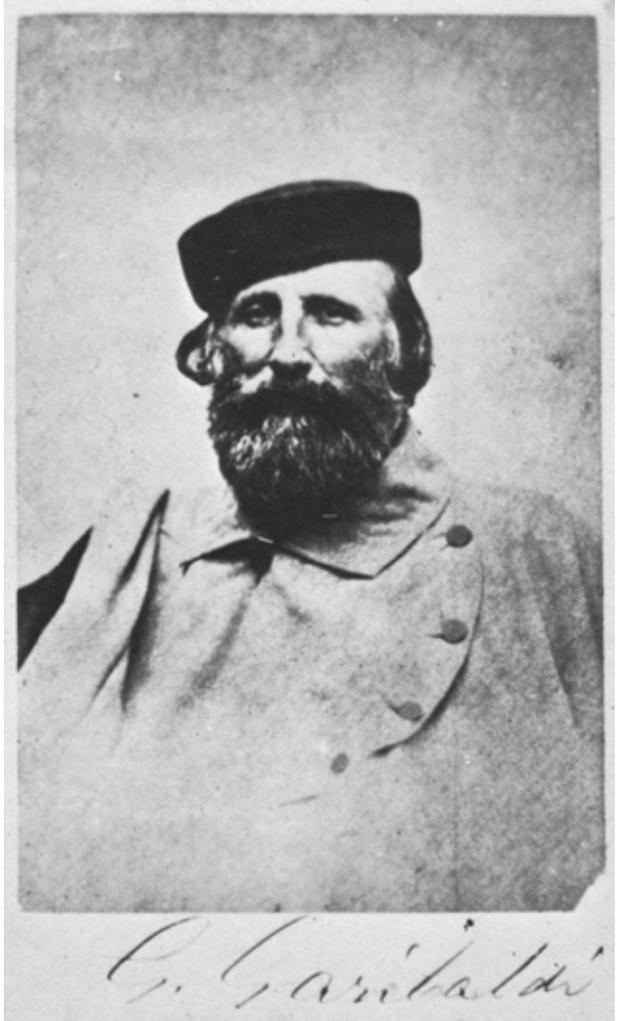
Il est tué sur la barricade de la rue Myrrha le 23 mai. Le second est exilé en France dès 1864. La Commune le nomme commandant des forts d'Ivry et d'Arcueil. Il sera un des derniers défenseurs de la Butte aux Cailles et de la Bastille. Exilé en Angleterre, il sera enterré au Père Lachaise.

Il y eut bien d'autres combattants étrangers à l'instar des généraux Okolowicz et Tchernomski ou encore des colonels Rozwadowski, Rogowski, Tomaszewski, Matuszewicz. La légion fédérale belge est commandée, elle, par le colonel Melotte mort au combat le 23 mai. Il y a aussi une poignée de Grecs garibaldiens venus de Crète et de l'Heptanèse, six officiers luxembourgeois, des Fenians irlandais, quelques Maghrébins combattants sous l'uniforme des zouaves, le colonel américain Block, le médecin militaire britannique William Johnson et des Italo-uruguayens.

Côté politique, l'anarchiste russe Mikhaïl Bakounine (1814-1876) prend l'hôtel de ville de Lyon le 28 septembre 1870, mais doit battre en retraite. De Suisse, il appellera ses partisans à défendre la Commune de Paris. L'autre Russe, la marxiste Élisabeth Dmitrieff, venue participer aux événements à la demande de Marx en personne, va galvaniser les femmes communardes. Citons aussi, le bijoutier juif hongrois, Léo Frankel (1844-1896), membre de la Garde nationale, élu membre du Conseil de la Commune dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, membre de la Commission du travail et du commerce, puis des finances. Il pourra rentrer en France en 1890. Il est enterré au Père Lachaise. Quant à l'érudite syrien, Anys al Bitar, il s'occupera d'une partie de la Bibliothèque nationale. Bref, une tour de Babel révolutionnaire.

1871-2021 Publié jeudi 20 mai 2021 par Christophe Chiclet, L'Info Militante

\*AIT : Association Internationale des Travailleurs



## LES 150 ANS DE LA COMMUNE DE PARIS

Voir aussi sur le site des Archives de Paris (expo virtuelle)  
<http://archives.paris.fr/r/290/la-commune-de-paris/>





Une délégation de l'UD a rendu hommage aux 111 000 communards victimes de la répression versaillaise il y a exactement 150 ans à Paris.

Ce devoir de mémoire(1) se passait dans le quartier populaire de Cleunay à Rennes, square Eugène Varlin, communard et syndicaliste, fusillé lors de cette semaine sanglante.

Il y a toujours aujourd'hui des versaillais prêts (ils s'en cachent à peine) à réprimer le "Cri du peuple" mais les communards sont toujours là .

C'est autour de Laurence chantant le "Temps des cerises" que s'est conclu cet hommage simple mais sincère.

**VIVE LA COMMUNE , VIVE LA PENSÉE LIBRE, VIVE LA SOCIALE !**

(1) Photo prise par Patrick CHOPIN

## LU DANS LA PRESSE Rennes. FO, les voitures de luxe et la colère sociale



Fabrice Lerestif, secrétaire de Force ouvrière en Ile-et-Vilaine (debout) avec des représentants syndicaux du département : Vincent Vannier (Enedis), Patrick Chopin (fonction publique environnement), Jean-Marc Lemée (Afp) et Laurence Decand-Philippot (Carsat Bretagne).

Le syndicat Force ouvrière en Ile-et-Vilaine dénonce « un vent mauvais de régression sociale » et appelle à manifester mardi 22 juin à Rennes.

### La crise pour tous ?

« Il ne s'est jamais vendu autant de voitures à plus de 200 000 €, Lamborghini, Rolls-Royce enregistrent des commandes record », remarque Fabrice Lerestif.  
« Et dans le même temps, les indemnités de chômage vont baisser au 1er juillet, jusqu'à 43 % dans certains cas ».

Le secrétaire de FO en Ile-et-Vilaine redoute que ces inégalités ne génèrent « une colère multiforme ».

Pour lui, les « premiers de corvée » doivent s'unir pour « stopper la casse des droits sociaux obtenus par nos aînés grâce à la lutte ».

### Refus d'être « instrumentalisé »

Le leader de FO met en garde contre « le fichage, la répression syndicale dont sont victimes les syndicalistes ». Il dénonce « les textes liberticides dont la Loi Sécurité globale, destinés à faire taire la colère sociale. C'est sur ce terreau que prospèrent les idées xénophobes et racistes qui visent à diviser les travailleurs ».

En revanche, Fabrice Lerestif refuse que FO soit « instrumentalisé » politiquement. « Notre fil à plomb, c'est le terrain social et la mobilisation pour plus de justice sociale : la hausse des salaires de 183 € euros net mensuels pour tous ou encore le refus de travailler jusqu'à 63 voire 66 ans quand des jeunes n'ont aucune perspective d'emploi ».

### Un appel à Nathalie Appéré

FO soutient les fonctionnaires territoriaux de Rennes métropole qui se mobilisent depuis des semaines contre la suppression de 3,5 jours de repos et des repos compensateurs. « C'est la conséquence de la loi de modernisation des services publics, or les maires ont le pouvoir de compenser ces pertes de jours de congé, j'en appelle à Nathalie Appéré pour qu'elle prenne cette décision de justice sociale, les territoriaux qui ont été en première ligne pendant le Covid le méritent. »

Ouest-France Laurent LE GOFF le 10/06/2021

# LIBERTÉ ET INDÉPENDANCE

## Indépendance, Clarté, Unité, Combativité

### Une nécessité : l'indépendance Une urgence : la riposte sociale

La CE de l'UD FO 35 fait vivre à chaque instant les fondamentaux de la charte d'Amiens, singulièrement en période électorale. Elle rappelle la totale indépendance de notre organisation syndicale à l'égard du patronat, des gouvernements, des religions, des partis et rassemblements politiques ...

La CE s'inscrit pleinement dans la résolution du CCN du 28 mai 2021.

La CE combat toute idéologie du rejet de l'autre, du fascisme et de toutes les formes d'exclusion et de discrimination.

Elle a tenu à célébrer les 150 ans de la commune de Paris, elle en perpétue la mémoire ouvrière. Elle salue son œuvre émancipatrice de conquêtes sociales, de démocratie directe et d'égalité.

### Défendre les libertés publiques et syndicales

La CE de l'UD FO 35 exige l'abrogation du fichier Edvige instaurant le fichage de l'appartenance syndicale et politique. Elle exige l'abrogation de la loi liberticide dite « sécurité globale ».

Elle combat l'état d'urgence sanitaire et elle en exige la levée immédiate ainsi que de toutes les mesures afférentes.

La CE de l'UD FO 35 dénonce les appels de la hiérarchie militaire à la sédition contre l'égalité républicaine.

La CE combat toutes les atteintes contre des locaux syndicaux et les agressions physiques lors des manifestations, notamment à l'encontre des militants syndicalistes.

La CE de l'UD FO 35 dénonce « le vent mauvais » qui s'abat sur nos délégués syndicaux, pression et répression antisyndicales allant jusqu'au licenciement. Elle sera toujours aux côtés de ses responsables syndicaux, comme notre camarade Luc PERROT de Pôle Emploi Bretagne pour qui elle réclame la réintégration immédiate.

La CE de l'UD FO 35 maintient son exigence de protéger les agents de la force publique et l'ensemble des fonctionnaires dans l'exercice de leur mission, de leur garantir en toute circonstance le respect de leur intégrité physique et de leur vie privée.

### Contre la régression sociale : l'action collective

La CE de l'UD FO 35 exige l'interdiction des licenciements, notamment pour les entreprises bénéficiaires ou qui perçoivent des aides publiques. Elle dénonce les plans de suppressions de postes y compris sous forme de « départs volontaires ».

Elle exige l'abrogation du décret-loi du 30 mars 2021 portant réforme de l'Assurance Chômage, qui ampute la durée et le montant des indemnités des allocataires, décret qui trouvera à s'appliquer au 1er juillet prochain, remettant en cause la convention de l'assurance-chômage du 14 avril 2017.

La CE de l'UD FO 35 exige l'abandon définitif de tous projets de réforme des retraites pouvant être adoptés en catimini dès cet été. Elle défend la sauvegarde et l'amélioration de notre système de retraite par répartition, garant de la solidarité intergénérationnelle. Elle revendique un retour aux 37,5 annuités et le calcul sur les 10 meilleures années sur les retraites du privé pour tous afin d'obtenir une retraite pleine et entière. Elle défend la sauvegarde et le renforcement de nos systèmes de protection sociale, qui ont largement prouvé leur efficacité pendant la pandémie. Concernant la création de la 5<sup>ème</sup> branche, la CE rappelle que la perte d'autonomie constitue un risque au même titre que n'importe quelle maladie. Aussi, la CE considère que ce risque doit relever de la branche maladie de la sécurité sociale.

La CE de l'UD FO 35 exige l'extension du « Ségur » au secteur social et aux organismes sociaux, 183 € nets mensuels pour toutes et tous.

La CE revendique le plein accès à l'A.A.H (Allocation aux Adultes Handicapés) sans conditionnalité et l'individualité du calcul.

Elle est aux côtés des jeunes pour exiger l'ouverture des droits à une allocation dès 18 ans équivalente au RSA et lutte contre la fin de la trêve hivernale en matière d'expulsion locative. Elle est aux côtés des étudiants pour demander la réouverture à 100% des universités.

La CE revendique l'arrêt immédiat des fermetures de lit, de services et d'hôpitaux ainsi que la réouverture de tous les lits fermés, la création massive de postes statutaires diplômés.

D'une manière générale, la CE exige que tous les services publics aient les moyens humains et financiers d'assurer leurs missions qui garantissent l'égalité d'accès aux droits.

### La CE de l'UD FO 35 est aux côtés des syndicats qui combattent :

- à la ville de Rennes, contre la décision unilatérale de la municipalité de réduire de 3,5 jours de congés, de supprimer aussi des repos compensateurs pour les agents qui travaillent le week-end,
- à la poste, contre les projets de fermeture des bureaux de postes ainsi que les restructurations destructrices des emplois et une réelle politique de rémunération par un 13<sup>ème</sup> mois,
- dans la fonction publique, contre la mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique.
- dans l'Éducation Nationale, pour l'abrogation des réformes mises en œuvre, pour le maintien du baccalauréat comme examen national avec ses épreuves terminales, anonymes et ponctuelles, pour un vrai statut, un vrai salaire et de meilleures conditions de travail pour les AESH et AED.
- dans l'énergie, contre le projet Hercule/Grand EDF, de démantèlement du groupe EDF et la privatisation du distributeur ENEDIS.
- dans les laboratoires d'analyse, en grève sur la question des salaires,
- dans les entreprises privées, pour défendre l'emploi pérenne, les salaires et conditions de travail.



### Des revendications à l'action

À l'instar de la résolution du CCN adoptée à l'unanimité le 28 mai dernier, la CE considère que « l'heure est à la préparation du rapport de force pour faire valoir les revendications [...] L'action interprofessionnelle, la grève générale interprofessionnelle s'il le faut, sont nécessaires face au comportement des pouvoirs publics et du patronat qui utilisent la crise sanitaire pour accélérer la remise en cause des droits et acquis des salariés dans tous les domaines ». C'est pourquoi la CE de l'UD FO 35 appelle à construire dans l'unité inter-syndicale la grève interprofessionnelle le 22 juin prochain et à participer en masse à la manifestation à 11 heures esplanade Charles De Gaulle à Rennes.

## RÉSISTER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR

Adoptée à l'unanimité des 28 présents.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION DÉPARTEMENTALE

À NOTER DANS  
VOTRE AGENDA

## INTERPROFESSIONNELLE

VENDREDI 17 SEPTEMBRE À 9H30



L'heure est à la préparation du rapport de force et à la mobilisation pour faire valoir les revendications à commencer par l'exigence de levée de l'état d'urgence et le rétablissement de tous les droits et libertés.

Le CCN donne mandat au bureau confédéral de porter urgemment et solennellement cette exigence auprès du gouvernement. Droits et libertés, salaires, assurance chômage, retraites, services publics, le CCN considère que l'action interprofessionnelle, la grève interprofessionnelle s'il le faut, sont nécessaires face au comportement des pouvoirs publics et du patronat qui utilisent la situation sanitaire pour accélérer la remise en cause des droits et acquis des salariés dans tous les domaines.

Le CCN réaffirme que Force Ouvrière est prête à l'action commune sur ses revendications.

*Extrait de la résolution du Comité confédéral national des 27 & 28 mai 2021*



## UNION DÉPARTEMENTALE D'ILLE-ET-VILAIN

35, rue d'échange RENNES

## ÉLECTIONS



### FO S'IMPLANTE À L'UES AVENIR ATLANTIQUE

Les élections pour le CSE de cette nouvelle entreprise de transport de voyageurs sur Saint-Malo (plusieurs centaines de salariés) avaient lieu fin mars.

**FO a présenté une liste et avec 15% des voix dans le 1<sup>er</sup> collège (ouvriers et employés) nous obtenons un siège de titulaire et un de suppléant.**

*Bravo à Éric et à son équipe*

## LU DANS LA PRESSE

### Rennes. Salaires, précarité... les syndicats appellent à la grève à La Poste

Le 18 mai, une intersyndicale de La Poste appelle à la grève en Ille-et-Vilaine. Ils dénoncent la précarité, les suppressions de postes et l'absence de prime d'intéressement cette année.



Les postiers se mettent en grève à Rennes le 18 mai 2021.

Le 18 mai 2021, devant la direction régionale de la Poste, dans le centre-ville de Rennes, les postiers vont déverser leur mal-être. Réunis en intersyndicale, FO, CGT et Sud annoncent une manifestation et une grève. Leurs revendications sont multiples.

Tout en haut de la pile se situe la question de la rémunération. « On nous propose une augmentation de 0,2 %, peste FO. C'est ridicule. D'ailleurs pour la première fois, aucun des syndicats n'a signé les négociations annuelles sur les salaires. »

Arnaud Bordier, secrétaire départemental adjoint de Sud PTT 35, abonde : « L'entreprise a fait de très importants bénéfices en 2020 et malgré tout nous n'aurons pas de prime d'intéressement. Pourtant les facteurs, les guichetiers et tous les autres salariés ont pris des risques et n'ont pas ménagé leurs efforts pour assurer la continuité du service public. »

### « Un premier acte »

Deuxième cheval de bataille des grévistes : les suppressions de poste. « En Bretagne ces dernières années nous sommes à un rythme d'environ 25 fermetures d'agences par an. C'est particulièrement vrai dans les zones rurales », dénonce FO. Philippe Charles de la CGT ajoute : « Aujourd'hui, nous ne sommes plus capables d'assurer toutes nos missions. » Les syndicats dénoncent également un recours trop systématique aux contrats précaires : « 25 % de nos collègues sont des travailleurs pauvres. »

Le 18 mai, ils espèrent rencontrer leur direction pour discuter de ces sujets, même s'ils avertissent : « Cette manifestation sera un premier acte, nous ne nous arrêterons pas là. »

Ouest-France Romain LECOMPTÉ le 11/05/2021

## HUMEUR

En écoutant les infos qui tournaient en boucle hier soir, je songeais aux gifles reçues par les salariés auxquels on annonce qu'ils sont mis à la porte pour "restaurer le taux de profit", aux gifles que vont subir les privés d'emploi auxquels on va voler 25% ou 30% de leurs indemnités à partir du 1<sup>er</sup> juillet, aux gifles assénées aux Délégués Syndicaux comme notre ami Luc Perrot qu'on harcèle, menace et licencie pour leur activité en défense de leurs collègues, aux gifles infligées aux étudiants plongés pour certains dans la plus extrême précarité et qu'on désespère .... Et à tant d'autres encore qui subissent ce genre de gifle sociale au quotidien.

**Pour ceux là il n'y aura pas de Journal Télévisé ...**

La meilleure réponse qu'on peut donner aux puissants de ce monde et à leurs subsidiaires politiques, c'est l'unité des travailleurs pour Résister, Revendiquer, Reconquérir.

Maurice le 09-06-2021

### Rennes. Une manifestation syndicale dénonce le harcèlement au travail

Les syndicalistes de Force ouvrière ont dénoncé le harcèlement au travail, les discriminations et les agissements sexistes, place de la République, à Rennes, lors d'un rassemblement, vendredi 4 juin 2021.



« Il faut mettre la lumière sur les vampires », ont scandé les syndicalistes, appelant à dénoncer les agissements sexistes et le harcèlement moral au travail. | OUEST-FRANCE

« Mettre la lumière sur les vampires », annonce la banderole déployée place de la République à Rennes (Ille-et-Vilaine). Quelques syndicalistes de la section départementale de Force ouvrière (FO) ont manifesté vendredi 4 juin, pour « alerter sur la situation du secteur social et médico-social ».

« Il faut prendre soin de ceux qui prennent soin », scande Jacques Tallec, éducateur spécialisé dans la protection de l'enfance. Il dénonce « le management agressif et les agissements sexistes » et déplore « une explosion des burn-out, des arrêts de travail et des démissions ».

« Beaucoup de salariés subissent de la souffrance morale, il faut regagner un peu de sérénité dans les relations au travail », résume Fabrice Lerestif, militant FO.

Ouest-France Adrien MAUMY le 04/06/2021

## FNEC-FP FO

### 16 juin 2021 : rassemblement AESH devant le rectorat à Rennes



Les syndicats Force Ouvrière ont demandé une audience au Recteur. La délégation était composée d'un représentant syndical et de 5 personnels AESH (deux camarades AESH du SNUDI 22 + 3 AESH du 35) et ont fait entendre nos revendications : Les AESH ont le droit à un travail décent, digne, avec un vrai salaire et un statut !





**POUR FACILITER LE SUIVI DE TRÉSORERIE,**  
Merci d'enregistrer vos commandes de timbres 2021 dans e-FO  
dès que possible.

Nous restons disponibles pour vous aider autant que de besoin.  
[tresorerie.udfo35@orange.fr](mailto:tresorerie.udfo35@orange.fr)

**En direct  
de L'UD**

## COMMISSION HANDICAP

# Allocation Adulte Handicapée (AAH)

## Une A.A.H.<sup>(1)</sup> « individualisée » pour l'émancipation et l'indépendance financière des personnes handicapées

La Commission Handicap de l'Union Départementale Force Ouvrière Ille-et-Vilaine soutient la pétition mise en ligne le 30 septembre 2020 sur la plateforme du Sénat.

### Enjeu de la pétition :

**L'adulte handicapé ne devrait percevoir son allocation qu'en fonction de ses revenus et pas en fonction de ceux de son/sa conjointe !**

Indépendance financière pour les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapée (A.A.H) !  
Instaurée pour la première fois en 1975, l'Allocation Adulte Handicapée vise à compenser une impossibilité de travailler du fait d'un handicap.

À ce jour, cette aide est versée à 1,2 millions de personnes et s'élève à 902 euros par mois au maximum.  
L'ouverture de droit à l'allocation dépend du taux d'incapacité de la personne, des revenus du ménage (plafond 19 607 €) ainsi que des enfants à charge.

L'allocataire est donc sous la tutelle financière de son conjoint si les revenus du foyer dépassent le plafond annuel de 19 607 euros, soit 1 634 € par mois (pour couple sans enfant) !  
Depuis plus de 15 ans, les associations souhaitent « individualiser » le calcul de l'AAH afin de garantir des ressources personnelles indépendamment de toute influence extérieure.

Le 13 février 2020, un nouveau mode de calcul avait été proposé et voté en première lecture à l'Assemblée Nationale<sup>(1)</sup> contre l'avis du gouvernement mais depuis le projet de loi restait coincée dans la navette parlementaire.

La pétition en ligne<sup>(2)</sup> récolte alors plus de 100 000 signatures, une première depuis le lancement de la plateforme.

Le projet de loi est enfin placé dans les mains des sénateurs fin janvier 2021. Le texte devrait être examiné au Sénat en printemps 2021.

## La Commission Handicap de l'UD FO 35 tient à rappeler, ici et maintenant, sa position et ses revendications :

- **Affranchir la condition économique et sociale des personnes handicapées de celle de leur conjoint, pacsé ou concubin en changeant le mode de calcul de l'AAH**
- **Conserver la majoration du plafond de l'A.A.H. par enfant à charge**
- **Porter le montant de l'A.A.H. à la hauteur du SMIC**

(1) mais malheureusement, a été également votée la suppression de la majoration de l'AAH par enfant à charge !  
Le Monde, Allocation adulte handicapé, les députés votent une valorisation, contre l'avis du gouvernement, Manon Rescan, 13 février 2020

(2) Pétition sur le site du Sénat <https://petitions.senat.fr/initiatives/i-416>

L'UD  
VOUS  
INFORME

## FERMETURE DE L'UD DU 23 JUILLET AU 15 AOÛT

### EN CAS D'URGENCE PERMANENCES D'ÉTÉ TÉLÉPHONIQUES :

#### Semaine 30 (26 au 30 juillet) :

Laurence 06 75 15 50 71  
Jacques 06 32 15 95 91  
Valérie 07 50 45 05 14

#### Semaine 31 (2 au 6 août) :

Jacques 06 32 15 95 91  
Stéphane 06 10 95 51 36  
Philippe 06 99 73 60 62

#### Semaine 32 (9 au 13 août) :

Stéphane 06 10 95 51 36  
Céline 06 81 09 51 02  
Philippe 06 81 51 87 11

Clin d'œil du PATOCHE

## LES MASQUES TOMBENT !



## ABROGATION DES LOIS SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES

- ▶ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- ▶ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités.
- ▶ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé.
- ▶ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public.
- ▶ Revalorisation des pensions.

**Pour FO, le dossier n'est pas clos,  
rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !**

## Nos stages STAGES CFMS 2021

Le Centre de Formation des Militants Syndicalistes de la confédération a annulé pour des raisons sanitaires tous les stages du mois d'avril.

Dans le département cela a impacté le stage "Communication orale" et "Découverte".

Malgré nos demandes insistantes, le CFMS n'est pas en mesure de nous les reporter en fin d'année. Les camarades devront donc attendre 2022. Nous en sommes désolés car la formation syndicale est une de nos priorités.

Par contre le stage "Découverte" (complet) du mois de septembre est maintenu.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER :  
02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

### NOS Unions Locales

#### RENNES

35, rue d'Échange 35000 RENNES  
02.99.65.36.60

ulforennes@gmail.com  
Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

#### ST MALO

8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO  
09.66.96.37.97

ulfostmalo@wanadoo.fr  
Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h

#### GUICHEN

07.83.67.25.78  
ulfoguichen@gmail.com

#### FOUGÈRES

7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES  
02.99.99.00.49

ulfofougeres@orange.fr  
Tous les mardis après-midi,  
(juridique : un lundi sur trois)

#### VITRÉ

13, rue Pasteur 35500 VITRÉ  
02.99.74.42.80

ulfovitre@orange.fr  
Vendredi 11h30-14h30

#### REDON

1, rue du Tribunal 35600 REDON  
02.99.71.16.80

06.26.88.51.88  
fo.redon@yahoo.fr

### PERMANENCES

# AFOC

# 35

Informier  
Conseiller  
Défendre  
Représenter  
Accompagner

## L'AFOC 35

### ASSURE SES PERMANENCES UNIQUEMENT SUR RDV

### CONTACTEZ-NOUS : TÉL. : 02 99 65 36 66

### POUR PLUS D'INFOS :



Pensez à vos timbres :  
commande, paiements  
et suivi sur eFO.

TIMBRES 2021 : 4,95 €  
tresorerie.udfo35@orange.fr